



A Saint Chamond, Le 28/06/2019

Madame La Principale

A

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves de la Rentrée 2019

Objet :

- Informations diverses.
- Congés d'été et dispositif Ecole Ouverte.

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves du collège à la rentrée 2019,

1. **En raison de la réalisation d'importants travaux** (installation d'un ascenseur, réfection des toilettes d'étage, et refonte complète des salles de sciences) devant débuter le 03/07/2019 et se terminer au 29/08/2019, je vous informe que l'accès à l'établissement s'effectuera durant cette période de la façon suivante :
 - Accueil des visiteurs par le personnel de loge,
 - Cheminement de sécurité, à emprunter par la droite, afin de rejoindre la voie piétonnière menant à la cour de récréation,
 - **Entrée dans le bâtiment par la cour de récréation.**
 - Accès à l'espace administratif par l'escalier central et au premier étage, direction à votre gauche.

Pour cette même raison, **l'établissement sera fermé du 11/07/2019 au 25/08/2019**. Aussi, si vous souhaitez me contacter durant cette période, vous pouvez m'écrire à l'adresse mail suivante :

Isabelle.giraudeau@ac-lyon.fr en me laissant vos coordonnées téléphoniques.

2. **Concernant les information de rentrée**, je vous rappelle les dispositions suivantes :

- Pour les élèves scolarisés en classe de 6^{ème}, feront leur rentrée en classe de 6^{ème}, **Le Lundi 02 Septembre 2019**, selon la programmation suivante :

- ✚ de 08H30 à 08H45 : Accueil par les professeurs principaux et le chef d'établissement des élèves et de leurs représentants légaux,
- ✚ de 08H45 à 09H45 : Petit déjeuner offert au restaurant scolaire – 09H00 : Départ des représentants légaux.
- ✚ de 09H45 à 10H00 : Récréation du matin
- ✚ de 10H00 à 12H00 : Prise en charge par les professeurs principaux
- ✚ de 12H00 à 13H30 : Pause méridienne
- ✚ de 13H30 à 14H45 : Prise en charge par les professeurs principaux
- ✚ de 14H45 à 15H00 : Récréation du matin
- ✚ de 15H00 à 15H55 : Prise en charge par les professeurs principaux – 16H00 : Fin de journée.

- **A noter dans vos agendas : La réunion d'information des parents de 6^{ème} se déroulera le : Lundi 9 Septembre 2019 à 17H30.**

- Pour les élèves scolarisés en classe de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} à la rentrée 2019, ils seront accueillis par leur professeur principal :

Le Mardi 03 Septembre 2019 de 09h00 à 11h00.

- Les cours reprendront pour tous :

Le Mardi 03 Septembre 2019 à partir de 13h30 selon l'Emploi Du Temps provisoire de l'élève.

- Les élèves et leurs représentants légaux seront destinataires de leur Emploi Du Temps définitif au plus tard :

Le Vendredi 20 septembre 2019 à 15h00.

3. **Concernant les dispositions actées** par les membres du conseil d'administration le 25/06/2019, **je vous informe que** :

- Que votre enfant aura, à son EDT une pause méridienne quotidienne obligatoire, d'une durée minimale de 1h30,
- Que votre enfant vivra à partir de la rentrée prochaine, ¼ heure de lecture quotidienne obligatoire, et ce à l'issue de la récréation du matin.

A cet effet, et afin de lui permettre de bénéficier de ce temps quotidien d'apprentissage culturel et linguistique privilégié, **je vous invite à lui permettre de disposer quotidiennement d'un livre ou d'une revue dans son cartable**. A cet effet, le fonds documentaire du CDI sera enrichi.

De plus, si votre enfant n'est pas encore abonné au réseau de lecture publique « Itinérances du Pays du Gier », au sein duquel fait partie la médiathèque de Saint Chamond, vous pouvez, lui souscrire un abonnement personnel dès à présent.

Ce dernier est gratuit, pour les enfants mineurs, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Toutes les informations sont disponibles en consultant les liens suivants :

- <http://mediathequespaysdugier.org/inscriptions>
- <http://mediathequespaysdugier.org/carte-du-reseau>

4. Enfin, concernant **le déroulement des activités du Dispositif Ecole ouverte durant les congés d'été et en raison des importants travaux devant être réalisés**, nous avons effectué une programmation réduite d'activités se déroulant exclusivement à l'extérieur de l'établissement.

Vous trouverez donc, en pièce jointe, cette programmation détaillée, sur le bulletin d'inscription associé à ce courrier.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'une de ses activités, je vous remercie de nous faire parvenir ce bulletin complété de la façon suivante :

- Remise directe par vous-même ou votre enfant, à l'établissement avant le 05/07/2019 (Boîte aux lettres de l'établissement, Remise à la loge ou au Secrétariat de direction)
- Transmission, par mail, à l'adresse suivante : ce.0421486m@ac-lyon.fr avant le 05/07/2019.

En vous remerciant de votre attention, je vous adresse mes plus cordiales salutations et je vous souhaite d'excellents congés d'été.

Madame La Principale.

Isabelle GIRAudeau

Principale du Collège